



## Techno Parade 2023 : l'Adami et la Sacem s'engagent pour toutes les musiques électroniques !

Après 2 années d'absence, la Techno Parade fait son grand retour à Paris le 23 septembre prochain et fête ses 25 ans d'existence. L'Adami et la Sacem s'associent à ce moment de retrouvailles entre les artistes et leur public, et lancent un cri de ralliement :

« **Résolument électros ! Le soutien de TOUTES les musiques électros** ».

Parce que derrière l'appellation de « musiques électroniques » se déploient une multitude de branches aux influences plurielles.

### Un char Sacem x Adami programmé au line-up !

Pour célébrer les musiques électroniques et mettre en lumière le talent et la diversité de leurs membres, un char Sacem x Adami rejoindra le défilé du 23 septembre, avec une programmation musicale aussi éclectique que survoltée.

**Quatre b2b explosifs** se succéderont derrière les platines pour faire danser les rues de la capitale :

12h00-13h30 : Romain FX b2b Maxye

13h30-15h00 : Dj Physical b2b MZA

15h00-17h00 : Maud Geffray b2b RAG

17h00-18h30/19h00 : Mila Dietrich b2b Warum

### Une campagne pour la création, la diversité et l'inclusion

L'Adami et la Sacem réalisent également une campagne porteuse d'un message fédérateur, décliné à travers 5 grandes résolutions, dont l'ambition est de rappeler leurs engagements communs à destination de tous leurs artistes issus du répertoire électro :





## L'Adami et les musiques électroniques

Société de services aux artistes-interprètes : l'Adami a pour mission la gestion des droits, l'aide financière aux projets, la défense des intérêts et l'accompagnement de carrière.

L'Adami accompagne tous les artistes-interprètes et notamment les artistes des musiques électroniques. Depuis 2021, elle participe à une opération visant à mettre en lumière les artistes productrices émergentes, principalement issues de la scène électronique. Cette année, 8 artistes ont suivi le programme de mentorat organisé en partenariat avec Les Nuits Sonores. Nous sommes très fiers de voir 3 d'entre elles programmées sur notre char : MZA, Mila Dietrich et Warum.

## La Sacem et les musiques électroniques

La Sacem est la maison de toutes les musiques, de tous les créateurs. Depuis plus de 20 ans, elle s'engage aux côtés des créateurs de musiques électroniques en proposant des solutions adaptées et en échangeant régulièrement avec les acteurs majeurs du secteur.

Les musiques électroniques sont désormais un véritable étendard de la musique française à l'international et le succès de ses créateurs et créatrices dépasse les frontières. La Sacem a à cœur de valoriser ce répertoire pluriel et à fort rayonnement.

Plusieurs initiatives ont permis de confirmer cet engagement au cours des dernières années, et la Techno Parade est devenue un rendez-vous incontournable pour s'associer aux revendications portées par les professionnels de l'électro. En 2018 et en 2019, la Sacem avait déjà affrété un char pour défilier dans les rues de Paris, avec un char 100% féminin la deuxième année.

---

**Contact presse Sacem**  
[service.de.presse@sacem.fr](mailto:service.de.presse@sacem.fr)  
01 47 15 45 24

**Contact presse Adami**  
Benjamin Sauzay  
[bsauzay@adami.fr](mailto:bsauzay@adami.fr)  
07 86 95 55 94

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO)»), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous